La lutte contre la nappe de paraffine se poursuit en mer

Hier le BSAD l'Ailette, en provenance de Toulon, a rejoint le dispositif mis en place depuis dimanche. L'origine de la pollution restant indéterminée, une enquête administrative et une enquête judiciaire sont ouvertes

Alors que la présence de boulettes de paraffine est signalée sur l'ensemble des plages du littoral oriental, de Valle-di-Capoloru à Ghisunaccia et plus au sud de Pinarellu à Santa Giulia, en mer les opérations se poursuivent. En mer et en l'air d'ailleurs, puisqu'un avion des Douanes, un drone et des hélicoptères survolent la zone pour guider les équipages des bateaux vers les nappes de pollution. *"Les manœuvres sont assez compliquées, car il faut prendre de la hauteur, mais pas trop, afin de localiser les lieux où il faut intervenir en priorité"*, précise Stanislas Gentien, commandant de frégate à la préfecture maritime.

Si les opérations se concentrent plutôt au large de la région de Porto-Vecchio, il est encore très difficile de mesurer l'étendue de la zone impactée. Le point de situation, établi hier à midi par les services de la préfecture à la suite des observations aériennes, fait état de plusieurs traînées jaunes.

Parti de Toulon hier matin, le BSAD Ailette participe aux opérations de dépollution au large de Porto-Vecchio. / DOCUMENT CORSE-MATIN

"En fait, on ne peut pas dire que le phénomène diminue. Il a même plutôt tendance à s'étendre, mais en surfaces éparses. Il n'y a pas de nappe continue. On a relevé au moins cinq ilots distincts, plutôt au large de l'Extrême-Sud", résume Stanislas Gentien.

Après les vedettes *Mimosa* et *Jonquille*, arrivées sur zone mardi après-midi et le remorqueur de mer *Abeille Flandre*, qui les a rejointes en soirée, hier, c'est le BSAD - pour bâtiment de soutien et d'assistance à la dépollution - *Ailette* qui est arrivé de Toulon.

"Il a embarqué avec lui une vedette métallique et de petits chaluts qui sont entrés en action dans les zones concernées. Ils tentent de ramasser le maximum de boulettes de paraffine à l'intérieur des différentes traînées", ajoute le commandant de frégate.

Le maximum certes, mais pas la totalité. Loin de là même. Car au contact de l'air, les agglomérats de paraffine se dissolvent. Et passent encore au travers des mailles des filets.

Ce qui veut dire que, même si les moyens vont rester mobilisés ces prochaines heures et même ces prochains jours, on risque de voir encore beaucoup de boulettes de paraffine sur les plages de la côte orientale. Une présence qui commence à perturber les riverains et à agacer les professionnels du tourisme qui se seraient bien passés d'un tel épisode dans les premiers jours du mois de juillet. **I.V.**

Pas de risque sanitaire mais prudence en cas d'ingestion

La paraffine est une graisse issue du pétrole qui se dissout dans l'eau avec la chaleur. Alors que les autorités maritimes mettent tout en œuvre pour contenir la pollution, des résidus devenus solides (sous forme de petites boulettes) ont réussi à atteindre le littoral de la côte orientale et de l'Extrême-Sud, touchant notamment les plages emblématiques et très fréquentées à cette période de l'année de Pinarellu sur la commune de Zonza ou encore de Santa Giulia et de Palombaggia sur la commune de Porto-Vecchio. "*Les analyses effectuées par le laboratoire d'analyse d'expertise et de surveillance de la Marine à Toulon ont identifié des traces de solvants en faible concentration dans la paraffine. Tant que le produit reste à l'air libre, ces traces n'impliquent pas de mesures particulières*", a indiqué la préfecture maritime de Toulon. Pas de risque sanitaire avéré donc mais une prudence qui reste de mise notamment avec les enfants afin d'éviter qu'ils ingèrent cette matière.

"*Les services de la mairie de Porto-Vecchio sont à l'œuvre pour retirer les résidus qui se sont déposés sur les plages*", a indiqué Pierre Tardi, le directeur du port de plaisance en charge des affaires maritimes, *"la commune a également procédé à des analyses de l'eau qui n'ont révélé aucun danger"*. La population et les baigneurs peuvent donc être rassurés.

L'origine de cette pollution reste pour l'heure toujours inconnue. Le préfet maritime de la Méditerranée a mandaté la gendarmerie maritime pour mener une enquête administrative. Il a aussi informé le procureur de Marseille (juridiction littorale spécialisée) qui a déclenché une enquête judiciaire. **N.A.**

/ PHOTO N.A